



Procès-Verbal

Réunion de l'Organe d'Administration (OA) de la Ligue Belge Francophone de Triathlon & Duathlon (LBFTD)	
Rue Fond Cattelain, 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert (Siège social)	
Réunion en ligne : Zoom	Lien de réunion : 880 963 6674
08/09/2020	19H00
Président	Vincent MINOT (VM)
Vice-Président	Luis DEL SOLO (LdS)
Secrétaire Général	Louis BOUILLET (LB)
Trésorier	Robin PETRE (RP)
Membres	Mégane VAN STEENWINCKEL (MVS) – Stéphane AHN (SA) – Christopher CHRISTIAENS (CC)
Excusé(s)	Patrick MOREAUX (PM) – Anja RELHINGER (AR)
Invité(s)	

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion de l'OA en objet : **sur Zoom**, .

Ordre du jour	Qui	De	A	Remarque(s)
Approbation PV du 11/08	LB	19h00	19h10	
Évolution de la situation 'As is'	VM	19h10	19h20	
CSA : responsabilité partagées des administrateurs et vérificateurs aux comptes	VM	19h20	19h30	
Situation de la CODA	VM	19h30	19h45	
Point sur les employés	VM	19h45	20h00	
Processus	VM	20h00	20h20	<ul style="list-style-type: none"> Inscription d'une épreuve 2021 Adhésion d'une nouvelle association
Défraiement des bénévoles	RP	20h20	20h40	
Identité de la LBFTD	CC	20h40	21h00	
Points divers	LB	21h00	21h20	<ul style="list-style-type: none"> CF duathlon Cross TRIFLY Signature mail
Bilan et objectif pour le prochain OA	LB	21h20	21h30	

Approbation PV du 11/08

Accepté à l'unanimité.

Évolution de la situation 'As is'

VM présente les affectations de chacun dans la vision 2025.

- Communication : CC
- Labélisation clubs : LdS
- Arbitrage : PM
- Infrastructure : VM
- Sport pour tous : VM
- Haut-Niveau : MVS
- Organisations : LB

Il est demandé que d'ici le prochain OA, chacun envoie sa vision des choses pour mars 2021, mars 2022 et mars 2023.

VM a mis en place des processus exemple lors des dernières semaines.

VM aborde quelques améliorations qu'il envisage :

- Slack : réorganisation des canaux à faire selon lui. RP rappelle qu'il est disponible pour répondre aux questions. VM demande un canal de suivi des tâches. RP est réticent à la création d'un canal dédié à cela qui ferait double emploi, il propose d'identifier les personnes dans un nouveau commentaire si on veut un retour de leur part.
- Groupe de travail : pour les organisations, VM demande à LB de plus partager les évolutions de son groupe de travail.
- Accords oraux et conventions : VM demande que ce genre de choses soient débattues en OA et mise clairement sur papier, consultable par tous.

CSA : responsabilité partagées des administrateurs et vérificateurs aux comptes

Il s'agit du Code des Sociétés et Associations, qui nous impose par exemple la révision des statuts pour 2024. VM rappelle que l'OA engage la responsabilité de tous dans les décisions.

Il n'est pas d'accord avec le concept du bureau exécutif (composé du président, vice-président, trésorier et secrétaire-général) et compte le faire supprimer des statuts et du ROI. SA rappelle que c'est un organe créé uniquement pour réagir rapidement, leur décision est ensuite présentée à l'OA suivant ou la décision sera reconnue ou pas. RP n'est pas opposé à la suppression du BE mais insiste sur la nécessité d'un outil pour réagir rapidement. LdS propose d'instaurer des « garde-fous » sur les fonctions de chacun (par exemple une limite sur les montants que le trésorier peut engager seul). RP et LdS sont d'avis que les décisions de l'OA sont collégiales, peu importe les positions de chacun lors des votes.

VM donne des exemples de situations qui ont posé problème sur les responsabilités de chacun lorsqu'on est membre de l'OA d'une ASBL. Il aborde la vérification des comptes de la ligue, un point présent dans les statuts. Pour être quitte de tout soupçon, CC propose de changer d'expert-comptable vérificateur (si personne ne s'est proposé à l'AG) tous les 3 ans.

Dans la convocation de l'AG, il faudra prévenir les clubs qu'un appel à la vérification des comptes sera fait afin que les candidats puissent anticiper. VM propose de supprimer la vérification aux comptes par un membre de l'AG des statuts. Il suggère d'instaurer plutôt une vérification externe statutairement. RP n'est pas convaincu que ça soit la bonne décision à prendre. **RP va analyser la situation et proposer une adaptation des statuts.**

Situation de la CODA

VR a démissionné de la présidence de la CODA et comme arbitre. Be3 en a été informé et il leur a été demandé de communiquer directement avec le secrétaire-général pour les questions liées à l'arbitrage.

VM explique que la CODA essaye de monter une structure parallèle et indépendante de l'OA. Cette configuration n'est pas logique selon lui. Il a eu de nombreux échanges houleux avec les membres de la CODA. Ils ont tenu une réunion qui ne peut pas être reconnue puisque LB et VM n'ont pas été convoqués en leur rôle de représentant des athlètes et des organisateurs. On insiste sur la différence d'arbitrage à appliquer selon le niveau de la compétition concernée. Il ne convient pas d'appliquer les règles internationales sur un triathlon convivial.

Pour régler ce problème de niveau d'arbitrage, LdS suggère une révision des règlements avec des sanctions qui varient selon le type de compétition arbitrée. SD, PM et VM vont travailler sur le sujet.

Point sur les employés

VM ne voit pas un grand intérêt dans la réunion mensuelle. **CC, en charge de la communication, va leur demander leur position sur le sujet.** LB, CC et RP y voit aussi un intérêt managérial de travail d'équipe. Il est convenu de proposer à chacun d'ajouter ses points à l'ordre du jour pour favoriser les échanges. VM nous communiquera alors le PV de la réunion.

VM se demande comment mieux gérer le courrier à MSG. CC propose par exemple une tournante d'un jour par semaine. On décide de voir un peu comment la situation évolue (dont le déconfinement progressif).

Processus

Il n'est pas besoin de faire appel à l'OA pour la mise en place de chaque processus. Ils ne sont qu'une synthèse de ce qui se fait. Chacun marquera son accord sur Slack.

Défraiement des bénévoles

RP parcourt sa proposition. Il commence par un rappel légal.

Il propose que les déplacements pour OA/AG de la LBFTD/Be3 seront défrayés tant pour le déplacement que par une prestation.

Il identifie 3 fonctions qui doivent selon lui disposer d'un défraiement fixe :

- Président : 1 prestation/mois
- Trésorier : 1 prestation/mois
- Secrétaire-général : 2 prestations/mois

Dans le cas d'une représentation officielle, celle-ci sera défrayée à condition qu'elle ait été avalisée préalablement au CA.

Pour le défraiement Be3, RP propose d'appliquer la même logique qu'à la LBFTD.

Pour les arbitres, SA rappelle qu'en Flandres les arbitres ne sont pas défrayés par la ligue mais bien par les organisations. Personne n'est contraire à la proposition de RP.

RP aborde la conception du budget, en lien avec les différents importants projets qui se mettent en place dans un futur proche. **Il demande à chacun de venir lors du prochain OA avec une vision chiffrée des ressources nécessaires pour la réalisation des projets.**

Identité de la LBFTD

CC explique que la communication se déroule super bien pour l'instant. Il rappelle aux administrateurs d'interagir avec les publications de la LBFTD pour leur donner de la visibilité. Il travaille sur un document synthétisant la politique de communication. Mais il encourage chacun à lui transférer toutes les informations qui pourraient être publiées.

CC pose la question de l'identité de la ligue. Il va nous faire suivre un questionnaire pour arriver à cerner nos objectifs respectifs. RP suggère d'inclure les athlètes et les clubs dans cette enquête. Cette démarche serait l'occasion de nous rapprocher de nos membres.

L'inclusion du multisport est abordée car les administrateurs n'ont pas été réceptifs à l'inclusion du terme « multisport » dans le nouveau nom de la ligue proposé lors du dernier OA. L'intérêt de conserver ces sports est de conserver leur déroulement sous notre égide pour éviter l'apparition de ligues indépendantes ce qui ne serait bénéfique pour personne.

Labélisation des clubs

XH et LdS travaillent sur un dossier de labélisation des clubs : Loisir/compétition/jeune/adulte. Pour 2020, on s'en tient à la labélisation des écoles de jeunes. Ceci serait à mettre en place à partir de 2021.

Points divers

CF cross duathlon (demande du TRIFLY)

Suite au désistement de NV-Sports, Trifly a demandé à recevoir ces CF. Les autres organisateurs de cross-duathlon encore au calendrier ont été consultés et puisqu'il n'y a pas eu d'autre candidature, il leur a été alloué.

Signature des mails

LB plaide pour une uniformisation des signatures (ainsi qu'une mise à jour du format). VM indique que les sponsors qui s'y trouvent (Lotto, Arena, Adeps) doivent tous avoir une raison d'y être, sponsoring mais pas partenariat.

Il faut déterminer une personne en charge du sponsoring (pas des partenaires). RP est intéressé mais ne peut pas vraiment y consacrer du temps à court terme. Un dossier de sponsoring est à réaliser. SA va faire suivre un exemple de dossier préalablement réalisé. **RP va travailler dessus.**

VM va utiliser la signature-type d'ici au prochain OA où l'objectif sera d'avoir clarifié quels logos ont leur place dans notre signature.

CM LD Roth

LB, dans son rôle de secrétaire-général, gère avec la 3VL et Werner, le processus de sélection des quelques athlètes belges.

CB Mechelen et Braine

Il n'y a pas de CF pour les jeunes cette année, il propose de profiter de ces 2 CB pour récompenser les podiums francophones.

C'est accepté à l'unanimité, **SA suggère de proposer à la 3VL de faire de même.**

30 ans de la ligue

RP rappelle ce qui était prévu. Une salle avait été réservée pour le samedi. Il était prévu une journée sportive, la remise des prix, des échanges avec les élites, la présence de la ministre. Malheureusement, les conditions COVID font que la remise des prix n'aura pas lieu et que les activités sportives seront compliquées à organiser. Ceci va impacter la volonté des athlètes à faire le déplacement. Il propose donc une version plus simplifiée ou de reportée en mars à l'occasion de l'AG. On y ferait également une présentation de la nouvelle stratégie de la ligue. La proposition visant à postposer l'événement est retenue. **CC est chargé de communiquer l'annulation de l'événement aux membres.** Il est décidé de rapidement fixer la date mais de ne pas forcément la tenir au centre Adeps de Jambes (le RCBT est toujours candidat), LLN est évoqué.

Bilan et objectif pour le prochain OA

Le prochain OA se tiendra à MSG le vendredi 16/10 à 19h30.

Président LBFTD

Vincent Minot